



CONSEIL NATIONAL

Président :

François LEJEUNE

Secrétaire général :

Loïc LAFFORGUE

Trésorier :

Mathieu RUSSO

Administrateur :

Stephen QUEMENEUR

Madame Isabelle DERRENDINGER

Présidente

Conseil national de l'Ordre des sages-femmes

168, rue de Grenelle

75007 PARIS

Mérignac, le 12 août 2024

**Objet : Proposition de rencontre pour renforcer la collaboration entre nos professions**

Madame la Présidente,

Je me permets de vous écrire au nom du Registre des Ostéopathes de France (R.O.F.), en réponse à vos [récentes déclarations sur X](#), le 6 juin dernier, concernant l'ostéopathie périnatale et pédiatrique. Compte tenu de l'importance de nos missions respectives et des valeurs communes qui animent nos professions, nous souhaiterions vous proposer une rencontre afin de clarifier ces points et de renforcer la collaboration déjà existante entre nos deux domaines d'activité.

Il est essentiel de rappeler que, sur le terrain, les ostéopathes et les sages-femmes travaillent conjointement au quotidien, au service des patients. Le progrès, en matière de santé, passe par une meilleure coordination des soins, dans le respect des règles de déontologie, une valeur que nos deux organisations partagent. Le R.O.F. s'engage pour une pratique ostéopathique de haute qualité, reposant sur un haut niveau de responsabilité professionnelle, afin d'assurer une prise en charge optimale et sécurisée des patients.

À ce titre, nous souhaitons souligner le rôle primordial de la Société d'Études et de Recherches en Ostéopathie Périnatale et Pédiatrique (SEROPP), dont le conseil scientifique élabore des [recommandations de bonnes pratiques et d'éthique](#) en matière d'ostéopathie pour les nouveau-nés, les nourrissons, les enfants et les adolescents. Ces recommandations sont essentielles pour garantir une prise en charge périnatale et pédiatrique sécurisée et efficace, un objectif que nous partageons pleinement.

Le R.O.F. privilégie toujours un dialogue professionnel constructif, visant à renforcer le travail coordonné et collaboratif dans l'intérêt des patients. Nous pensons qu'une rencontre entre nos organisations serait l'occasion d'éviter les malentendus ou les amalgames qui peuvent parfois se propager rapidement sur les réseaux sociaux, tout en renforçant notre compréhension mutuelle.

Nous espérons vivement que vous accepterez cette proposition de rencontre, qui serait bénéfique pour nos professions respectives et, surtout, pour la santé et la sécurité des patients que nous avons la responsabilité de soigner.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations respectueuses.



François LEJEUNE  
Président

